



Métiers du cheval

Apprentissage

BAC PROFESSIONNEL CGEH

Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique

🔗 DIPLÔME DE NIVEAU 4 (ancien niveau IV)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Responsable d'entreprise (centre équestre, écurie de propriétaire, centre d'entraînement)
- Salarié hautement qualifié et exerçant des responsabilités
- Responsable de piquet de chevaux
- Salarié dans les entreprises qui fournissent le secteur (aliments,...)

PUBLIC CONCERNE

- Issus de 3^{ème}, de 2^{nde} professionnelle ou générale ou de 1^{ère}
- Titulaires d'un BEPA, d'un BPA ou d'un CAPA

CONDITION D'ADMISSION - PREREQUIS

- Les candidats doivent avoir 16 à 29 ans révolus (*ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3e EA ou générale*)
- L'admission au CFA a lieu après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur. Si l'apprenti est mineur, les parents ou tuteurs sont également signataires du contrat.
- L'apprenti doit obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche.
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat
- Entretien d'entrée en formation

DUREE DE LA FORMATION – MODALITES D'ALTERNANCE

3 ans (*modulable de 3 à 1 an selon le profil du candidat*)

Le calendrier d'alternance est établi par le CFA tous les ans avec un rythme d'alternance d'environ 2 semaines en CFA, 2 semaines en entreprise.

	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Terminale
En CFA 35h de cours/5 jours	15 semaines 525h	19 semaines 665h	20 semaines 700h
En entreprise (dont 5 semaines de congés payés/an)	37 semaines	33 semaines	32 semaines

FINANCEMENT – REMUNERATION

- Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.
- Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/



Métiers du cheval

Apprentissage

BAC PROFESSIONNEL CGEH

Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique

🐾 **DIPLÔME DE NIVEAU 4 (ancien niveau IV)**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

19 h de modules généraux :

Français – ESC - Histoire/Géographie – Documentation – Anglais – EPS –
Mathématiques – Informatique – Physique/Chimie - Biologie/Écologie

16 h de modules d'enseignement professionnels :

Sciences économiques – Sciences agronomiques (zootechnie équine, agronomie et
agroéquipement) – Pratiques équestres – Comptabilité, gestion et analyse des
entreprises.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BAC PRO est obtenu à :

- 60% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
 - 40% par des épreuves terminales : 3 épreuves écrites (Français, Histoire/géographie, Zootechnie équine) et 1 épreuve orale technique.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences
- Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et TD
- 1/2 journée par semaine sur le pôle équestre : pratique
- Approfondissement : « Raisonner l'entretien régulier du pied des équidés ainsi que des interventions d'urgence ponctuelles » ou « Présentation et jugement du jeune cheval »
- Passage du SST durant la formation
- Coopération internationale : Possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

Le CFA vous propose le **BPJEPS** éducateur sportif mention Activités Équestres, le titre professionnel **AE** (Animateur d'Équitation), le **BTSA ACSE** (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole)

POURSUITE APRES LA FORMATION

- Poursuite d'étude: vers un CS, un BPJEPS, un titre professionnel AE, un BTSA
- Insertion professionnelle : installation ou salarié dans une entreprise hippique

CONTACT ET INSCRIPTION

Céline PIERRARD, Responsable de formation

03.29.85.18.83

cfa.meuse@educagri.fr

Si besoin d'informations sur les équivalences ou passerelles possibles à cette formation, merci de contacter le Responsable de formation

Frédéric BOLOGNINI, Référent handicap

03.29.86.10.42



INSERTION 2023 : 100 %

Taux national sur

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>



REUSSITE session 2023 : 88%



SATISFACTION : 100 %